



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Chantal Brever  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que le Ministère de l'environnement, du Climat et du Développement durable – Administration de la gestion de l'eau a introduit une demande EAU/AUT/23/0406 concernant la stabilisation ponctuelle des berges le long du cours d'eau ' Uesbaach ' à Dondelange.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/23/0406 du 08 mai 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 16 mai 2023 au 5 juin 2023 inclus.

Le Bourgmestre,  
Félix Eischen

Kehlen, le 16 mai 2023



Le Secrétaire,  
Marco Haas

06/06/2023